

# CONTRAT DE CONFERENCE - Termes & Conditions

## 1. Le client confie à IGSM SPRL (IGSM) la prestation détaillée en Page 1

## 2. Le prestataire

La conférence définie ci-dessus sera effectuée par **Philippe Boulanger**, sauf spécifié au préalable, suivant les conditions prévues aux présentes. Le prestataire s'engage à mettre en œuvre tout son savoir-faire pour réaliser l'intervention qui lui est confiée. Il s'engage à solliciter du client toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de son intervention. Il s'engage également à informer le client de toutes les contraintes et besoins indispensables liés à sa mission. IGSM et le prestataire désigné pour la présente mission réaliseront cette dernière librement. Pour la réalisation et la durée de la mission, le client aura pour unique interlocuteur un représentant de IGSM. En cas de difficulté ou de retard constatés dans l'accomplissement de la mission, le client devra en informer IGSM sans délai.

## 3. Lieu de l'intervention

Comme spécifié en Page 1

## 4. Honoraires

Le client reconnaît être informé que les honoraires et frais dus à l'exécution de la prestation réalisée par le consultant, seront facturés par IGSM. Il s'engage à verser à IGSM les dits honoraires et frais tels qu'indiqués ci-dessus.

## 5. Confidentialité

Le prestataire s'engage par la présente à considérer comme confidentielles, et entrant dans le champs d'application du secret professionnel auquel il est tenu, les informations de toutes natures relatives notamment aux activités du client, à son organisation et à son personnel, que l'exécution de l'intervention l'amènerait à connaître. Il s'engage au travers de IGSM à ne pas divulguer les dites informations confidentielles, sauf autorisation expresse préalable et écrite du client et en tout état de cause, à respecter la présente clause de confidentialité aussi longtemps que les dites informations n'auront pas été portées à la connaissance de tiers par le client lui-même.

## 6. Propriété des études

Il est expressément stipulé que IGSM ne pourra utiliser les résultats de la mission à d'autres fins que celles décidées par le client. Le client autorise IGSM à utiliser son ou ses logos et donne droit à l'image à des fins d'information et de promotion.

## 7. Responsabilité - obligation de moyens

IGSM serait déchargée de toute responsabilité dans le cas où le client ne fournirait pas au prestataire l'ensemble des moyens et des informations nécessaires à l'exécution de sa mission. Le contrat n'institue aucun lien de subordination, en confère aucun mandat ni ne crée aucune société commune ou association entre IGSM et le client. IGSM ne sera en aucun cas impliqué dans la gestion des affaires du client.

## 8. Images, photos et vidéos

IGSM est propriétaire des images, photos et vidéos, capturées lors du présent événement. Leur diffusion est limitée aux participants dudit événement, une exploitation plus large nécessitant son accord et le versement d'une rémunération complémentaire. Une copie intégrale des captations réalisées par le client est remise à IGSM dans les 15 jours suivant l'intervention. IGSM se réserve le droit d'organiser sa propre captation vidéo de l'événement.

## 9. Intégralité du contrat

Le présent contrat et ses annexes expriment l'intégralité des obligations des parties, annulent et remplacent tous accords, correspondances ou écrits antérieurs.

## 10. Résiliation / Changement de date

Le présent contrat pourra être résilié par le client à tout moment, sans pénalité.

° Toute journée de préparation spécifique déjà réalisée par le prestataire sera facturée 2.500€ HT au client.

° En cas de changement de date, le prestataire s'engage à prester s'il est disponible à cette nouvelle date, ou à proposer un autre conférencier en cas d'indisponibilité.

## 11. Droit applicable - Litiges éventuels

Le droit applicable au présent contrat est le droit Belge. Tout différent découlant du présent contrat sera soumis, à défaut d'accord amiable, aux tribunaux compétents du siège social de IGSM.

*IGSM SPRL - Clos de Rambouillet, 10 - B1410 WATERLOO (Belgique)*

*TVA BE 0666.745.930 - RPM Nivelles*

*admin@igsm.com - site web: <http://igsm.com>*

*+32 492 08 91 19*